

**CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES**

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

Téléphone : 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.

Internet : www.cdg79.fr / e.mail : cdg79@cdg79.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DECEMBRE 2022

DELIBERATION N° 10 : Renouvellement de la ligne de trésorerie pour 2023

L'an deux mil vingt-deux, le douze du mois de décembre, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur Alain LECOINTE.

Date de convocation : 2 décembre 2022

Etaient présents : 17 membres titulaires et suppléants

M. Alain LECOINTE, Mme Sylvie COUSIN, M. Roland MORICEAU, M. Hervé LE BRETON, M. Johnny BROSSEAU, M. Michel CHANTREAU, M. Jean-Marc BERNARD, Mme Chantal BRILLAUD, M. Patrice CESBRON, Mme Maryse CHARRIER, Mme Claudine GRELLIER, Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD, Mme Nadine KIMBOROWICZ, M. Jean-François MOREAU, M. Jean-François RENOUX, M. Stéphane BAUDRY, M. Olivier POIRAUD.

- Monsieur DARBON, Trésorier - présent

Etaient excusés : Mme Marie-Noëlle BEAU, M. Jacques BILLY, Mme Corine MICOU, Mme Marie-Pierre MISSIOUX, Mme Laurence VIOLLEAU, M. Jean-Michel RENAULT.

M. le Président rappelle au Conseil d'administration le besoin de renouvellement de la ligne de trésorerie pour répondre, essentiellement, aux besoins de l'activité du service Intérim.

Après consultation de plusieurs établissements bancaires, seul le Crédit agricole a transmis une proposition de reconduction de cette ligne de trésorerie selon les mêmes conditions que l'année passée :

- Montant : 600 000 €
- Durée : 12 mois
- Taux : index Euribor moyenné, majoré de 0,800 %
- Décompte des intérêts, calculés mensuellement à terme échu
- Frais de dossier : 0,10 % du plafond de la ligne de trésorerie
- Commissionnement : 0,15 % du plafond de la ligne de trésorerie (soit 900 €), prélevé en débit d'office à la mise en place du contrat.

Monsieur le Président propose au Conseil d'administration d'accepter en l'état la proposition du Crédit agricole.

Le Conseil d'administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'accepter la proposition du Crédit agricole telle que définie ci-dessus.

Ainsi délibéré et signé après lecture,

Le Président,

Alain LECOINTE

Délibération télétransmise en Préfecture le : **20 DEC. 2022**
Accusé réception le : **20 DEC. 2022**

EXÉCUTOIRE

Publiée le : **20 DEC. 2022**
Certifiée conforme à l'original
Saint-Maixent-l'École, le : **20 DEC. 2022**

Pour le Président et par délégation,

Le Directeur général,
Cyrille DEVENDEVILLE

Pour le Président et par délégation,
la Directrice Générale Adjointe,

Nathalie BOISSONNOT